

Association faîtière

Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

Rapport annuel 2024

Les articles spécifiques aux régions sont en grande partie présentés dans la langue correspondante.

Table des matières

1	Rapport des organes	3
1.1	Présidence	3
1.2	Comité	4
1.3	Assemblée des délégués	4
2	Rapports des commissions.....	4
2.1	Commission du développement professionnel et de la qualité (DP&Q)	4
2.2	Commission assurance qualité des techniciens / techniciennes en géomatique (CAQ)	4
3	Rapport cours interentreprises	5
3.1	Cours interentreprises en Suisse allemande.....	5
3.2	Cours interentreprises en Suisse romande	5
3.3	Cours interentreprises au Tessin.....	6
4	Procédure de qualification (PQ)	7
4.1	Procédure de qualification en Suisse allemande	7
4.2	Procédure de qualification en Suisse Romande	8
4.3	Procedura di qualificazione geomatici AFC in Ticino – Rapporto della sessione 2024	9
4.4	Statistiques PQ par orientation.....	9
4.5	Statistique Examens réussis	9
5	Annexe Informations concernant l'AFG-CH	9
5.1	Organisations membres	9
5.2	Status.....	10
5.3	Règlements.....	10
5.4	Comité	10
5.5	Délégués.....	10
5.6	Commission du fonds	10
5.7	Commission pour le développement de la profession et la qualité (CSDPQ).....	11
5.8	Commission d'assurance qualité (AQ)	11
5.9	Vérificateur des comptes	11
5.10	Commission des cours interentreprises	11
5.11	Représentations de AFG-CH dans les commissions de surveillance cantonales	12

1 Rapport des organes

1.1 Présidence

Auteur : Gregor Lütolf, Président de l'Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse

C'est un grand plaisir pour moi d'être président de l'Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse (AFG-CH).

Tant les tâches courantes de l'association, gérées avec compétence, rapidité et souci d'économie par notre secrétariat, que l'exécution et la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle menée en parallèle sous la direction de Vincent Antille, ont été avancées en 2024, traitées de manière autonome et activement communiquées.

Le transfert du secrétariat à Berne, il y a environ six ans, a permis de réduire la distance culturelle avec la Suisse romande et le Tessin qui prévalait à l'époque et de mettre en place une collaboration basée sur la confiance dans toute la Suisse. L'adhésion de GéoinfoS, la mise en œuvre bilingue du projet de réforme et l'intégration des CIE romands et tessinois ont contribué à renforcer l'évolution vers une uniformisation des processus et l'intégration des collaborateurs dans toute la Suisse ainsi que la gestion transparente de l'AFG-CH.

Le processus de réforme de la formation professionnelle se déroule comme prévu. En 2024, les plans de formation à l'échelle nationale pour les entreprises formatrices et les CIE, le plan d'études cadre pour les écoles professionnelles et le tableau de coordination des lieux de formation ont été élaborés. En outre, des séances d'information sur la réforme ont été organisées et l'acquisition d'un outil destiné aux entreprises formatrices pour la gestion des apprentis et de leurs domaines de compétences a été mise en route.

L'ordonnance sur la formation et le plan de formation entreront en vigueur le 1er janvier 2025. D'ici la rentrée scolaire 2025, il reste à finaliser les documents de mise en œuvre et à préparer les entreprises formatrices au niveau régional au nouveau plan de formation par le biais de formations. Le rapport contenant des informations détaillées sur les travaux et l'état d'avancement de la réforme se trouve au chapitre 2.

Le premier décompte pour les participations aux CIE pour les cantons du Jura, de Vaud, de Genève, de Neuchâtel et de Fribourg ainsi que l'intégration organisationnelle ont été finalisés avec succès en 2024. Le secrétariat est en train d'améliorer et d'alléger les processus.

Un regard vers l'année 2025 montre que beaucoup de travail attend encore l'association, les écoles professionnelles, les commissions CIE et les entreprises formatrices. La mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle constituera un grand défi pour l'enseignement dans les écoles professionnelles et pour le soutien des apprentis-e-s dans les entreprises formatrices de toute la Suisse. De plus, la nouvelle répartition des cours blocs de la BBZ influencera le fonctionnement des bureaux des entreprises formatrices de Suisse alémanique en modifiant le temps de présence des apprentis et en améliorant (espérons-le) la durée de rétention du know-how scolaire.

Désormais, à partir de l'été 2025, les cours dans le canton du Tessin seront également organisés par l'AFG-CH et donc intégrés à l'association.

En automne 2025, les SwissSkills se tiendront à nouveau à Berne. A cette occasion, l'AFG-CH présentera et défendra la profession de géomaticien / géomaticienne.

Je remercie toutes les personnes pour leur engagement et leur soutien au sein du secrétariat, du comité et de la conférence des délégués, dans les commissions et les groupes de travail, pendant les examens CFC et HES, dans les services, les commissions d'examen et les écoles professionnelles des cantons, dans les entreprises formatrices et les entreprises qui les emploient, à la maison ou ailleurs.

Nous attendons avec impatience et beaucoup de respect une nouvelle AFG-CH 2.0 en 2025.

1.2 Comité

En 2024, le comité s'est réuni le 21 février (en ligne), le 19 mars (en ligne), le 18 avril (en ligne), le 26 août (en ligne) et le 26 novembre (en ligne).

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur la [plateforme de travail Teams](#).

1.3 Assemblée des délégués

Les délégués se sont réunis le 23 mai 2024 (Hôtel Olten et en ligne).

Les procès-verbaux peuvent être consultés sur la [plateforme de travail Teams](#).

2 Rapports des commissions

2.1 Commission du développement professionnel et de la qualité (DP&Q)

Auteur : Vincent Antille

La commission DP&Q s'est réunie à deux reprises en 2024.

En ce qui concerne le processus de réforme, nous nous trouvons actuellement dans la phase de mise en œuvre. Le plan de formation et l'ordonnance sur la formation ont été élaborés. Le Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a organisé une audition sur ces documents au début de l'année. A partir du 1er janvier 2025, ces documents seront en vigueur et les premiers apprenti-e-s commenceront à utiliser le nouveau plan de formation dès l'été 2025.

Cette année, des groupes de travail par lieu de formation (CIE/entreprise/école professionnelle) ont élaboré les plans de formation pour toute la Suisse, qui sont maintenant affinés dans des groupes de travail par région linguistique. Un tableau de coordination des lieux de formation a été établi afin de montrer quelle compétence doit être apprise au cours de quelle année d'apprentissage et dans quel lieu de formation. Ceci est important pour que l'entreprise formatrice ait une vue d'ensemble de la formation.

Cet été, plusieurs réunions d'information ont été organisées pour présenter prescriptions sur la formation et les changements apportés par cette réforme. La participation à ces manifestations a été très importante et nous tenons à remercier toutes les entreprises formatrices pour leur engagement.

Afin de soutenir davantage les entreprises formatrices, une analyse a été menée pour trouver un outil de gestion des apprenti-e-s et de leurs compétences. Nous avons opté pour Time2Learn. Dans cet outil, la gestion des compétences doit être visible par année d'apprentissage et par lieu de formation, et des situations de travail sont mises à disposition pour que les apprenti-e-s puissent s'auto-évaluer. L'aperçu de tous les apprenti-e-s d'une entreprise est également intégré dans cet outil.

L'association faïtière a encore quelques défis à relever avant le lancement de l'été prochain. Les groupes de travail régionaux seront soutenus pour la mise en œuvre, des formations et des séances d'information doivent être planifiées et mises en œuvre (printemps 2025).

Le processus de réforme est en bonne voie et je tiens à remercier chaleureusement tous les participants pour leur collaboration.

2.2 Commission assurance qualité des techniciens / techniciennes en géomatique (CAQ)

Auteur : Hans Andrea Veraguth

2.2.1 Aperçu général

La révision du règlement d'examen a été abordée au cours de cette année. Afin d'obtenir une position de départ claire et d'aborder la révision après celle du CFC, le temps a été mis à profit pour réaliser une analyse des besoins au moyen d'une enquête de branche, d'ateliers et d'interviews avec les instituts de formation. Le rapport y relatif peut être consulté sur le site de la CAQ <https://www.formation-geomatique.ch/formation-continue.html>

En 2025, le processus de révision ordinaire du règlement d'examen sera engagé. Il s'agit en premier lieu d'établir le profil de qualification des techniciens et techniciennes en géomatique et de l'harmoniser avec celui des géomaticiens et géomaticiennes. En complément, l'adaptation aux changements techniques doit être rendue plus flexible. Enfin, il s'agit également de clarifier la question de savoir si la formation doit rester un examen professionnel ou si l'on vise une formation à deux niveaux (examen professionnel > examen professionnel supérieur).

2.2.2 Statistiques 2024

L'année 2024 a été caractérisée par les chiffres clés suivants :

	Suisse alémanique		Suisse Romande		Tessin	
	réussi	échec	réussi	échec	réussi	échec
Session d'examens 2024-1	11	1	1	1	1	-
Session d'examens 2024-2	3	3	1	-	1	-
Total 2024	14	4	2	1	2	-

La proportion de femmes (environ 25 %) était nettement plus élevée que les années précédentes, tandis que le taux d'échec (environ 25 % également) était un peu plus élevé que d'habitude. La CAQ espère que la légère tendance à la baisse du nombre de diplôme-e-s ne se poursuivra pas.

3 Rapport cours interentreprises

3.1 Cours interentreprises en Suisse allemande

Auteur : Roman Wolf

Im Jahr 2024 haben 120 Lernende den üK I, 121 den üK II und 104 den üK III besucht. Alle 31 Kurse sind termingerecht und reibungslos durchgeführt worden.

Der üK I Mitte August 2024 ist zum letzten Mal organisiert und durchgeführt worden. Die Lernenden mit Lehrbeginn 2025 werden nach den neuen Bildungserlassen ihre Ausbildung starten. Dabei sieht der neue Bildungsplan vor, dass die Lernenden zuerst vier Wochen die Berufsfachschule besucht haben müssen, bevor der üK I stattfinden kann. Demnach wird der üK I anfangs 2026 stattfinden und neu nur noch drei Tage dauern. Einige üK-Instruktorinnen und -Instruktoren des üK I werden mit dem Wechsel auf die neuen üK-Inhalte nach langjähriger Tätigkeit diese Aufgabe abgeben. Vielen Dank für die stets zuverlässige und gute Arbeit als üK-Instruktorin und -Instruktor.

3.2 Cours interentreprises en Suisse romande

Auteur : Robin Schittli

L'année civile 2023 représente la première année complète où les cours interentreprises pour la Suisse romande sont entièrement organisés et gérés par l'Association faitière. La structure mise en place fonctionne, et l'optimisation de la charge administrative opérée par le secrétariat de l'AFG-CH porte déjà des effets positifs au niveau des coûts de fonctionnement.

Malgré tout, de nombreux points d'améliorations ont été identifiés et seront mis en place ces prochains mois de manière à augmenter la qualité des prestations fournies et simplifier les processus administratifs.

Cette année, nous avons insisté sur la convocation des apprentis via le portail d'enregistrement et sur la gestion des absences par les formateurs. En effet, le non-respect des consignes peut avoir de lourdes répercussions sur le travail administratif.

Le cours de « Mathématique » qui était donné en première année a été remplacé par un cours d'introduction à la géoinformatique. Celui-ci a été rapidement mis en place par M. Dinarco Jacquier et je souhaite l'en remercier.

Nous avons reçu deux démissions pour la fin de l'année scolaire 2024-2025. En prévision de ces départs annoncés, M. Marc Equey a été engagé selon la procédure mise en place par l'AFG-CH.

Sous la supervision de Mme Valérie Luthi, membre de la Commission CIE CH-F, certains cours ont été redistribués afin d'être plus en phase avec les compétences professionnelles de chaque formateur CIE.

M. Dinarco Jacquier nous a fait part de sa volonté de quitter la Commission CIE CH-F au 1^{er} janvier 2024. Il sera remplacé pour la gestion de l'orientation « Géoinformatique » dans le courant de l'année 2024. Pour le moment, il garde son mandat de formateur CIE.

Des contacts réguliers ont lieu avec les organisateurs de CIE des cantons de Neuchâtel et du Valais. Ceci est le fruit de l'excellent travail fourni par Thomas Meyer et son équipe. Par exemple, les informations concernant les CIE donnés par l'école de Neuchâtel sont maintenant directement accessibles sur le site de l'AFG-CH.

Le changement d'organisation en Suisse romande permet maintenant d'avoir une vision globale sur la formation professionnelle initiale. Les solutions mises en place sont orientées vers le futur et chaque acteur est pris en considération.

3.3 Cours interentreprises au Tessin

Auteur : Marzio Righitto

Cours

En 2024, les cours interentreprises ont été organisés et coordonnés par la commission dirigée par Marzio Righitto.

Les cours ont été suivis par les apprentis de 2^e, 3^e et 4^e année. En revanche, les apprenti-e-s de 1^{ère} année ont effectué une année scolaire complète et n'ont pas participé aux cours interentreprises.

Les 12 apprenti-e-s de 2^e année ont participé aux cours de 2^e année. Ils ont effectué des travaux de topographie de base dans la zone du lycée de Mendrisio et ont visité le Parco dell Gole della Breggia, où différents travaux de géomatique ont été réalisés ces dernières années.

Les six apprenti-e-s de troisième année ont effectué des travaux de mensuration avec GNSS dans le Parco dell Gole della Breggia, ont collecté des données pour un système SIG, ont participé à des levés au scanner laser et par drone et ont finalement visité le chantier de la nouvelle centrale hydroélectrique de Ritom, où ils ont pu voir de près les travaux de géomatique de l'entreprise mandatée.

Les dix apprenti-e-s de 4^e année ont travaillé sur un projet d'aménagement du territoire à l'aide d'un système SIG et ont effectué des travaux de mensuration complexes, tels que le piquetage du chantier et le rétablissement des limites au centre sportif de Sovaglia à Melano. Ils ont également visité le chantier de la nouvelle gare CFF de Lugano, en mettant l'accent sur les travaux de géomatique qui y ont été réalisés.

Commission

Le 26 septembre 2024, la Commissione Corsi Interaziendali Geomatiche/ci Regione Ticino a été reconstituée.

Ses membres sont : Marzio Righitto (directeur), Alex Apollonio, Martino Bassi, Giacomo Cariboni, Matteo Casari, Matteo Cattaneo, Enea Gentilini et Alessio Spataro. Simona Righitto coordonne le

secrétariat, les relations avec le département de la formation professionnelle, l'école et l'association de soutien.

La nouvelle commission organisera les cours interentreprises pour l'année scolaire 2024/2025 selon le même schéma que l'année dernière.

Au cours du premier semestre 2025, elle préparera les cours pour l'année scolaire 2025/2026, conformément à la nouvelle ordonnance sur la formation professionnelle, en renforçant la collaboration avec le centre de formation professionnelle de Trevano et en impliquant le plus grand nombre possible d'entreprises formatrices.

4 Procédure de qualification (PQ)

4.1 Procédure que qualification en Suisse allemande

Auteur : Sandra Hirzel

Au total, 118 candidates et candidats ont été examinés. Parmi eux, tous ont réussi la PQ.

La répartition des trois domaines de spécialisation était la suivante : 93 en MO, 21 en géoinformatique, 4 en cartographie

La fourchette de notes des examens réussis allait de 4,1 à 5,6.

La moyenne de toutes les notes globales était de 4.8

La répartition des notes se présente en moyenne comme suit :

Travaux pratiques	4.9
• Travaux pratiques	4.9 (facteur 3)
• Documentation	4.7
• Présentation	5.1
• Entretien professionnel	4.8
Connaissances professionnelles	4.3
Connaissances générales	4.8
Note d'expérience	5.1

Une centaine d'expert-e-s ont été mobilisés pour l'a PQ. Il est réjouissant de constater qu'ils sont de plus en plus nombreux. Nous tenons à les remercier chaleureusement pour leurs interventions précieuses et professionnelles.

Malgré cette augmentation, nous sommes constamment à la recherche de nouveaux / nouvelles expert-e-s afin de garantir un déroulement optimal.

Heureusement, l'indemnisation du travail des expert-e-s a été considérablement augmentée à partir de janvier 2024. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer à tout moment sur qv@tv-geo.ch

Cette année, l'examen des connaissances professionnelles (ECP) a été organisé pour la première fois sous une nouvelle forme. L'examen ne comportait plus que deux blocs. En outre, tous les moyens auxiliaires sont désormais autorisés. Les résultats ont stagné au niveau des années précédentes. Un avantage particulier de la nouvelle forme d'examen a toutefois été la correction nettement plus rapide, qui a contribué à une exécution plus efficace.

Le remplacement du système Excel utilisé jusqu'à présent pour la saisie des TPI reste une préoccupation majeure. En raison de la réforme à venir, la mise en œuvre sera toutefois retardée afin d'éviter des investissements inutiles. L'introduction d'une solution optimisée reste un objectif.

4.2 Procédure que qualification en Suisse Romande

Auteur : Nicolas Ciana

L'examen CFC pour apprenti-e-s géomaticien-ne-s 2024 est maintenant terminé. Nous pouvons en tirer quelques bilans et statistiques.

La commission de qualification en Romandie fonctionne avec une séparation des types d'examen selon les domaines spécifiques « géoinformatique » et « mensuration officielle ».

En **géoinformatique**, il y a 11 personnes qui ont réalisé leur **TPI**. Ce travail pratique individuel est effectué dans leur bureau, sur une base de 40 heures, sous la responsabilité de la formatrice ou du formateur en entreprise (FE) et de deux expert-e-s désigné-e-s par la commission de qualification.

Il y a cette année 36 candidat-e-s qui viennent du domaine spécifique de la **mensuration officielle** et qui se sont présentés à leur examen pratique prescrit (TPP). Le **TPP** se différencie du TPI par le fait que toutes les apprenties et tous les apprentis passent le même examen pratique.

Pour cet examen 2024, ce sont 87 expert-e-s et surveillant-e-s qui se sont engagés pour ces épreuves de CFC pour un total de 47 apprenti-e-s géomaticien-ne-s. Cela s'explique par deux épreuves qui sont très gourmandes en expert-e-s : le TPI avec 2 expert-e-s par candidat-e-s et on a battu le record de candidat-e-s avec 10 personnes et la mise à jour qui cette année a été regroupée un maximum sur un seul jour. Epreuve qui se déroule dans les bureaux de géomètres et qui nécessite une personne surveillante par candidat-e-s.

L'examen romand couvre toute la Romandie donc 7 cantons et concerne 3 écoles professionnelles, à Neuchâtel (CPNE), Morges (CEPM) et Sion (EPCA).

Sur 47 candidat-e-s, **40 CFC** sont délivrés en Romandie en 2024.

29 réussites pour la mensuration officielle sur 36 candidat-e-s :

- 1 NE, pour l'école de Neuchâtel
- 4 FR, 3 GE et 15 VD, pour l'école de Morges
- 6 VS, pour l'école de Sion

11 réussites pour la géoinformatique sur 11candidat-e-s :

- 1 BE, 1 GE, 1 VS, 6 VD, 1 FR et 1 NE pour l'école de Neuchâtel (où ont lieu tous les cours pour la géoinformatique)

7 échecs en Romandie (15%) sur 47 candidat-e-s :

- 7 pour la mensuration officielle (19%)
- 0 pour la géoinformatique (0%)

Répartition des échecs par canton et par école professionnelle (avec 2 candidats « libres ») :

- 0 pour l'école de Neuchâtel sur 1 étudiant au total
- 1 FR, 1 GE et 5 VD, pour l'école de Morges sur 28 étudiant-e-s au total
- 0 VS, pour l'école de Sion sur 5 étudiant-e-s au total

A noter que sur ces 7 échecs, 3 concernent des personnes qui ont déjà raté cet examen en 2023 et se retrouvent en second échec. Il ne leur reste plus qu'une seule chance d'obtenir leur CFC de géomaticien.

On peut constater encore que la moyenne des notes pratiques va de 5.1 pour la géoinformatique (GEO) et 4.5 pour la mensuration officielle (MO). La moyenne de théorie est de 4.7 pour la GEO et 4.1 pour la MO. La moyenne ECG est de 5.1 pour la GEO et 4.6 pour la MO. La moyenne des notes d'expériences est de 4.9 pour les GEO et 4.7 pour la MO. La moyenne générale est de 5.0 en GEO et 4.4 en MO. Il n'y a donc pas vraiment de grand déséquilibre entre les deux domaines spécifiques, avec une moyenne toujours plus haute en géoinformatique, mais avec 2 TPI avec la note 6 et 2 personnes de ce domaine spécifique avec une moyenne générale à 5.7, cela tire en haut les moyennes. Pour la MO, il n'y a pas vraiment eu de très bonnes notes comme en 2023. Personne ne s'est nettement détaché. C'est un

valaisan qui fait la meilleure moyenne générale avec 5.3. D'ailleurs les valaisans sont clairement en dessus des autres cantons cette année avec des moyennes toujours plus hautes allant jusqu'à +0.7 points pour la moyenne pratique. Bravo à eux.

La présence féminine est cette année très faible, puisque nous avons dénombré seulement 8 % de filles pour les candidates en examen et 16 % comme aides de terrain en 2^{ème} année.

Les différents prix remis lors de la cérémonie du CEPM le 26 juin 2024 se sont bien répartis pour la MO. Par contre, deux étudiants ont presque tout raflé les prix lors de la cérémonie du CPNE le lendemain pour la géoinformatique. Bravo à ces 2 personnes.

Il n'y a pas eu de problème majeur lors de cet examen qui s'est déroulé dans de bonnes conditions de travail et météo. Je remercie vivement les expert-e-s et surveillant-e-s pour leur engagement et me réjouis de les retrouver l'année prochaine pour ma troisième session d'examen en tant que chef expert.

4.3 Procedura di qualificazione geomatici AFC in Ticino – Rapporto della sessione 2024

Auteur : Roberto Rossetti

La sessione d'esame 2024 si è svolta dal 17 al 20 giugno al Centro Professionale di Lugano-Trevano sotto la direzione del capoperiti Roberto Rossetti. All'appuntamento si sono presentati 10 candidati, di cui 1 ripetente nella categoria dei Lavori Pratici. La procedura si è svolta senza particolari problemi, grazie ad un'accorta pianificazione da parte del capoperiti e dei periti. In 9 candidati si presentavano con indirizzo «*Misurazione ufficiale*» e 1 con indirizzo «*Geoinformazione*». Tutti i 10 allievi hanno superato gli esami ed ottenuto il loro attestato AFC.

4.4 Statistiques PQ par orientation

	D	F	I
Domaine de spécialisation mensuration officielle	93	36	9
Domaine de spécialisation géoinformatique	21	11	1
Domaine de spécialisation cartographie	4	0	0
Nombre total	118	47	10

4.5 Statistique Examens réussis

	D	F	I
Nombre	118	40	10
Taux de réussite en %	100	85	100

5 Annexe Informations concernant l'AFG-CH

5.1 Organisations membres

- PGS (Professionnels Géomatique Suisse)
- GEO+ING (Groupement professionnels des ingénieurs en géomatique Suisse)
- GéoinfoS (Promotion de la formation)
- GEOSUISSE (Société suisse de géomatique et de gestion du territoire)
- IGS (Ingénieurs-Géomètres Suisse)
- CGC (Conférence des services cantonaux de la Géoinformation et du Cadastre)
- OSIG (Organisation Suisse pour la géoinformation)
- SSC (Société suisse de cartographie)

5.2 Status

Les statuts actuels sont en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2021.

5.3 Règlements

Les règlements suivants sont entrés en vigueur et sont mis en œuvre par l'AFG-CH, par les domaines d'activités y relatifs et par les commissions :

- Règlement sur le Fonds de formation professionnelle Géomaticien / Géomaticienne Suisse
- Selon l'article 60 de la loi sur la formation professionnelle (LFPr) du 1^{er} avril 2015
- Règlement sur les cours interentreprises du 1^{er} avril 2015
- Règlement sur le remboursement des frais et indemnités au sein de l'Association faîtière Géomaticiens / Géomaticiennes Suisse (AFG-CH) du 23 décembre 2012
- Règlement d'organisation de la commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de la formation des géomaticiens et géomaticiennes CFC du 1^{er} avril 2015
- Directives relatives au règlement d'examen Technicienne en géomatique / technicien en géomatique

5.4 Comité

Nom	Organisation	depuis
Lütolf Gregor*	AFG-CH	2012
Annen Adrian	GEO+ING	2020
Bascio Alessandra	PGS	2017
Bertiller Anita	SSC	2018
Fäh Patrick	CGC	2017
Hurni Lukas	IGS	2022
Oberson David	GeoInfoS	2023
Reimers Andreas	OSIG	2015
Zraggen Patrick	GEOSUISSE	2016

*président

5.5 Délégués

Nom	Organisation	depuis
Bleisch Susanne	OSIG	2015
Breu Rico	GEOSUISSE	2015
Gasche Joël	SSC	2020
Müller Michael	GEO+ING	2015
Rey Isabelle	PGS	2017
Schmid Martin	CGC	2023
Schnyder Jost	IGS	2017
Schütz Marc	IGS	2020
Trajcevski Manuela	PGS	2022
Wondrak Stephan	SSC	2022
Zenuni Brendon	GéoinfoS	2024

5.6 Commission du fonds

Nom	Organisation
Barbieri Maurice*	OSIG
Huguenin Laurent	IGS
Knuchel Thomas	GEO+ING
Schmucki Roman	PGS

*président

5.7 Commission pour le développement de la profession et la qualité (CSDPQ)

Nom	Organisation
Antille Vincent*	PGS
Bascio Alessandra	SSC
Bleisch Susanne	OSIG
Buob Dennis	PGS
Fathi Yaël	SEFRI
Hurni Lukas	IGS
Maron Roland	
Monotti Zeno	Représentant de la Suisse
Peter Pius	OSIG
Pozzi Milo	GEOSUISSE
Schneider Sabrina	GEO+ING
Schütz Marc	IGS
Voggenhuber Ralph	CSFP
Weibel Roman	Représentant des écoles prof.

*président

5.8 Commission d'assurance qualité (AQ)

Nom	Organisation
Veraguth Hans-Andrea*	GEOSUISSE
Burkhalter Ivo	GEO+ING
Hofmann Romano/Hurni Lukas	IGS
Jeanguenat Bertrand	GEO+ING
Jung Markus	GEO+ING
Lippuner Christoph	GEO+ING
Pittet Sylvain	IGS
Pulfer Jürg	PGS
Roduit Pierre-Joseph	PGS
Wylermann Manuela	PGS

*président

5.9 Vérificateur des comptes

- Unico Treuhand, Burgdorf

5.10 Commission des cours interentreprises

5.10.1 Commission de surveillance cours interentreprises

Nom	Prénom	Organisation
Schittli*	Robin	
Wolf	Roman	
Rossetti	Roberto	

*président

5.10.2 Commission D-CH

Direction : Roman Wolf

5.10.3 Commission F-CH

Direction : Robin Schittli

5.10.4 Commission I-CH

Direction : Roberto Rossetti

5.11 Représentations de AFG-CH dans les commissions de surveillance cantonales

- Sandra Hirzel, D-CH
- Nicolas Ciana, F-CH
- Roberto Rossetti, I-CH